

Directeur des Systèmes d'Information et de la Transition numérique (H-F)

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, du poste de Directeur des Systèmes d'Information chargé d'animer la Direction mutualisée des Systèmes d'Information et de la Transition numérique (15 agents). En plus de la Ville et de l'Agglomération, la D.S.I. intervient pour le compte du C.C.A.S. et de la Caisse des écoles de Châteauroux, de l'EPIC Berry Tourisme, de l'EPIC Châteauroux Events et des communes de Déols, Ardentes et Le Poinçonnet. Elle gère ainsi un parc de 1500 PC et tablettes, 493 téléphones sur IP, 130 serveurs virtuels et 20 serveurs physiques, 115 logiciels métiers, 500 lignes téléphoniques (fixes et mobiles), 350 caméras de vidéo-protection, 32 copieurs, 70 sites connectés et intervient sur tous ces sites à distance ou en physique. La Ville et l'Agglomération sont engagées dans une démarche forte de dématérialisation et d'évolution des usages, ainsi que dans la définition d'une offre de services informatiques aux communes membres.

À 2h de Paris, la capitale du département de l'Indre est située dans le Berry, au cœur de la Champagne berrichonne, entre la Brenne, pays des mille étangs et le Boischaud sud romantique. Châteauroux fait partie du Top 50 des Villes où il fait « bon vivre ».

Ville et Agglomération de Châteauroux portent des projets ambitieux : construction d'un complexe aquatique Balsan'éo de plus de 5 000 m², comprenant près de 2 000 m² de surface de bassins ; restructuration du pôle gare multimodal ; programme national de rénovation urbaine incluant deux quartiers de la ville centre ; développement du parc d'activités d'Eurocity Ozans à vocation internationale, en HQE-Aménagement.

PROFIL :

- Agent de catégorie A relevant de la filière technique,
- Diplôme de niveau bac+5, Master 2 ou ingénieur en informatique,
- Expérience significative dans un poste équivalent.

MISSIONS :

Proposition d'une stratégie des systèmes d'Information pour la collectivité :

- Proposer les orientations stratégiques en matière d'architecture informatique, de matériel, de logiciels et de télécommunications,
- Aider à la définition de la politique en matière de sécurité des systèmes d'information,
- Contribuer à la stratégie web de la collectivité,
- Assurer une veille technologique et juridique des évolutions en matière de systèmes d'information,
- Anticiper les changements et orienter les choix en matière de technologies de l'information, en proposant un schéma directeur informatique,
- Recueillir et étudier les besoins exprimés par les directions métiers,
- Evaluer et préconiser les investissements informatiques et téléphoniques nécessaires, dans la perspective d'une refonte de l'infrastructure à l'horizon 2023,

- Assurer l'adéquation entre la stratégie des collectivités, les outils informatiques et la réglementation,
- Concevoir une organisation optimale des flux d'information.

Mise en œuvre de la politique informatique et gouvernance des systèmes d'information :

- Garantir la continuité des services informatiques, télécoms et de vidéo-protection,
- Conduire le plan d'évolution des systèmes d'information, en respectant les budgets alloués, et conformément aux changements technologiques décidés par les collectivités, dans les domaines de :
 - L'informatique,
 - Les télécommunications,
 - La vidéo-protection,
 - La reprographie.
- Piloter les projets informatiques en conformité avec les référentiels établis par et pour le maître d'ouvrage,
- Assurer la cohérence de l'ensemble des moyens informatiques et téléphoniques,
- Piloter la politique d'externalisation : analyser les offres des fournisseurs, gérer la relation avec les intervenants externes (prestataires, fournisseurs d'équipements matériels, logiciels et opérateurs de télécommunications), contrôler l'efficacité des réalisations et des prestations tout au long de la relation contractuelle.

Management de la DSI :

- Définir l'organisation interne en termes de rôles, de missions et de responsabilités des membres de l'équipe dans une approche ITIL sur laquelle sont formés les agents,
- Superviser et coordonner le travail des agents,
- Développer une communication interne efficace,
- Évaluer les performances individuelles et collectives des équipes.

Planification pluriannuelle et gestion budgétaire :

- Analyser les besoins des directions métiers et du système d'information et les intégrer, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements,
- Prendre en compte les objectifs de maîtrise des coûts des collectivités,
- Préparer, proposer, exécuter et suivre les budgets de fonctionnement et d'investissement de la direction,
- Participer à la détermination d'une méthodologie de facturation des services de la DSI dans le cadre de la mutualisation et assurer les remboursements entre partenaires tenant compte de l'activité réelle de la direction.

Respect de la réglementation :

- S'assurer de la conformité des applications, des systèmes et des usages avec la réglementation (R.G.P.D.) en partenariat avec le DPD de la collectivité,
- Respecter les règles de l'achat public,
- Veiller à la conformité des droits d'usage et des licences.

Contrôle de la qualité du service et des performances :

- Contrôler les performances du système d'information,
- Contrôler la qualité du service,
- Veiller au respect des délais et des coûts,

- Veiller à la sécurité du système d'information (fiabilité, confidentialité et intégrité),
- Audits et reporting réguliers et structurés :
- Mise en place de tableaux de bord opérationnels intra-DSI,
- Mise en place de tableaux de bord de suivi d'activité à destination du Comité de direction et des partenaires de la mutualisation,
- Définir et mettre en place un système intégré de management couvrant tous les domaines opérationnels de l'organisation, déclinaisons des bonnes pratiques en processus opérationnels,
- Mise en place d'une gouvernance des processus et du système d'amélioration continue, définir les objectifs, les méthodes de suivi et de reporting,
- Définir les objectifs du plan de Démarche de Progrès en fonction des objectifs stratégiques,
- Identifier les sources potentielles de progrès en termes de qualité, coût, délai,
- Déployer les pratiques d'amélioration continue, organiser l'audit interne, préparer aux méthodes d'audit et d'amélioration.

Consolidation du suivi opérationnel et maintien en condition opérationnelle du SI (MCO) :

- Consolider les plateformes de supervision du SI et assurer la remontée des incidents majeurs en temps réel,
- Établir un tableau de bord capacitaire pour anticiper les investissements en ressources (stockage, calcul, réseau, licences, anti-virus, ...),
- MCO des versions matérielles, logicielles du SI avec la garantie de couverture des actifs du SI par les supports éditeurs et constructeurs.

Aménagement et usages numériques :

- Piloter le déploiement du FFTH sur le territoire communautaire,
- Assurer le suivi et le déploiement des infrastructures de télécommunications au sein du patrimoine géré par la collectivité,
- Suivi des documents de planification (SCORAN, SDTAN, SCOT, PLUi,...),
- Promouvoir le développement des usages numériques en interne à la collectivité et auprès des citoyens (smart city, open data, travail collaboratif, télétravail, digitalisation des processus,...).

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Julien BARBARIN, Directeur général adjoint aux Finances, Commande publique, Systèmes d'Information et Transition Numérique au 02 54 08 34 50.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement" **avant le 14 mai 2021.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 14 mai 2021.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.